COMPTE RENDU DE LA REUNION DES DELEGUES DU PERSONNEL

Labège – SIX GTS

- 19 Décembre 2018 -

Titulaires Suppléants

François LINANT CFTC François DASSANCE CFTC Sébastien ANNEREAU CFTC Cyril PROCH CFE-CGC

Présents:

- Sébastien ANNEREAU
- Cyril PROCH

Absents:

- François DASSANCE
- François LINANT

A représenté la Direction à cette réunion :

Mélanie LANEYRIE Responsable des Ressources Humaines
Rodolphe FAVREL Responsable d'activité et de site

1) Est-ce que les emplacements de recharge de véhicule électrique ne sont réservés qu'à ce type de véhicule ? Est-il prévu qu'il soit possible de s'y brancher à l'aide d'une fiche standard et non de type 2 ? Ou à défaut une mise à disposition d'une fiche type 2 vers type 2 est-il envisagé.

REPONSE

Ces bornes sont équipées pour des véhicules électriques (voitures et scooters). Leur exploitation a été confiée à la société ZE-WATT. Pour ce type de questions, nous invitons les salariés concernés à s'adresser au directeur technique et informatique de la société, soit : Jean ARHAINX, jean.arhainx@ze-watt.com.

2) Suite aux annonces du président de la république, Thales envisage-t-il le versement d'une prime exceptionnelle cette année ?

REPONSE

Le groupe Thales n'envisage pas le versement d'une prime exceptionnelle de fin d'année.

3) Où peut-on trouver le règlement intérieur d'un CESTI s'il existe ?

REPONSE

Le Cesti ne dispose pas d'un règlement intérieur car il dépend de l'ANSSI. Aussi, pour connaître davantage les règles de fonctionnement, il convient de s'adresser au directeur du CESTI.

4) Où peut-on trouver les fiches de postes et tous les postes existant sont-ils créés ?

REPONSE

Les fiches de poste sont accessibles sur le réseau « U ».

5) Deux ans après avoir intégré Pastel une restructuration des locaux est en cours d'étude...Combien va couter l'aménagement des locaux et le transfert de matériels du CNES à Pastel ?

REPONSE

L'aménagement n'implique pas de transfert de matériel hormis celui de la baie CIC65 du CNES à Pastel. Il est à préciser que ces aménagements sont effectués dans le cadre des aménagements globaux ITS.

Pour ce qui relève du coût, il convient de s'adresser aux instances centrales qui statueront sur les informations à partager.

6) L'étude est en cours pour transférer deux labo « Side Channel & EM » dans un open space test : Combien de mètre carrés sont attribués aujourd'hui et seront consacrés dans ce nouvelle espace? La nouvelle configuration disposera de combien de banc de tests EM & Side Channel?.

REPONSE

L'aménagement des deux laboratoires sur un openspace n'impliquera pas de modification de la surface réservée à ces activités. Aussi, les collaborateurs évolueront sur un espace de taille similaire qui réunira donc les 2 laboratoires. Cet openspace rassemblera autant de banc de test que précédemment.

Date de la prochaine réunion : mercredi 16 janvier à 10h30